

Création littéraire haïtienne : trois langues, une littérature

Hugues Saint-Fort

Résumé : Cet article prend acte du fait que la littérature haïtienne contemporaine se manifeste désormais en trois langues : le français, le créole et l'anglais. La problématique qui y est développée examine la question d'une création littéraire qui évite une multiplicité de thématiques trop éclatées, dans la mesure où cette littérature est produite en trois langues différentes et dans des lieux géographiques différents. Nous y passons en revue les thématiques et les principales caractéristiques de cette littérature qui, bien qu'elle s'exprime en trois langues différentes, véhicule des préoccupations qui reflètent dans une large mesure aussi bien celles des membres de la diaspora que celles des gens qui sont restés au pays. D'autre part, en tenant compte de la situation sociolinguistique d'Haïti, force est de reconnaître que les trois langues ne jouissent pas d'un statut égal dans la société haïtienne. Comment combattre une telle inégalité ? Cet article émet des propositions à cet égard.



Rezime : Lan atik sa a, nou konstate ke dezòmmè se an twa lang ekriven ayisyen k ap bati literati ayisyen kontanporen an ekri : franse, kreyòl, angle. Lan diskisyon ki tabli a, nou egzaminen yon kesyon fondamantal : piske se yon literati k ap devlope lan twa lang diferan epi k ap dewoule lan zòn jeyografik ki diferan tou, ki jan ekriven ayisyen yo fè pou kapte atansyon sèten lektè ? Nou etidye karakteristik prensipal literati ayisyen an ki, malgre yo ekri li lan twa lang diferan, esprime pwoblèm ki reflekte non sèlman pwoblèm Ayisyen k ap viv lan diaspora, men pwoblèm Ayisyen k ap viv ann Ayiti tou. Yon lòt kote, lè n ap konsidere sityasyon sosyolengwistik Ayiti, nou blije rekonèt ke twa lang ekriven ayisyen yo itilize pou yo bati literati ayisyen kontanporen an pa genyen menm estati sosyal. Nou dwe konbat inegalite sa a. Ki jan pou nou mennen yon tèl batay ? Lan atik sa a, nou fè kèk pwopozisyon lan sans sa a.

1. INTRODUCTION

Peut-on parler d'âge d'or de la littérature haïtienne d'expression française par rapport aux 25 dernières années ? En tout cas, jamais peut-être la littérature haïtienne d'expression française n'a-t-elle connu un rayonnement aussi remarquable tant en Haïti que dans l'Hexagone, au Québec, et même aux États-Unis. En fait, la création littéraire haïtienne se réalise désormais en trois langues principales, le créole, l'anglais et le français, dans la mesure où la plupart des écrivains haïtiens ou d'origine haïtienne font entendre leurs voix à partir de lieux géographiques différents : Haïti, le pays natal, les États-Unis, où réside la plus grande partie des immigrants haïtiens, le Québec et la France, autres lieux de résidence d'un certain nombre d'immigrants haïtiens.

Cette dispersion géographique accompagnée d'une diversité linguistique conduit à s'interroger sur l'existence d'une littérature haïtienne unique qui véhiculerait des idées, des préoccupations, des thématiques communes à un ensemble d'écrivains. De quoi parle-t-on exactement quand on parle de littérature haïtienne à notre époque ? En quoi consiste la littérature haïtienne lorsqu'elle est produite en trois langues différentes et dans des lieux géographiques différents ?

Au niveau le plus simple, une littérature est constituée par un corpus de textes littéraires produits par des écrivains appartenant à une même communauté linguistique. En ce sens, la littérature haïtienne représente l'ensemble des productions écrites par des poètes, romanciers, historiens, essayistes, intellectuels

haïtiens. La littérature haïtienne contemporaine se manifeste en français, en anglais et en créole.

2. LA LITTÉRATURE HAÏTIENNE D'EXPRESSION FRANÇAISE

La littérature haïtienne d'expression française semble être la mieux connue à cause de son ancienneté. Sur le plan quantitatif, elle est beaucoup plus riche que ses contreparties anglaise ou créole. Elle a pris naissance au lendemain de l'Indépendance et est caractérisée alors par ses marques « patriotiques ». Les écrivains haïtiens de l'époque (1805-1825) sont très proches littérairement de leurs collègues français, qu'ils tendent à imiter, mais le contenu de leurs productions défend farouchement la patrie haïtienne qui était menacée par un retour de l'armée française destiné à reconquérir l'ancienne colonie. Les historiens de la littérature d'Haïti citent des écrivains tels qu'Hérard Dumesle, Antoine Dupré, Juste Chanlatte, Jules Solime Milcent ou Pompée Valentin, baron de Vastey, comme les plus représentatifs de cette période.

Dalembert et Trouillot (2010) [1] qualifient la génération suivante, celle de 1836, de génération romantique, composée des frères Ignace et Émile Nau, et d'un jeune poète du nom de Coriolan Ardouin, décédé avant ses 30 ans. Selon Dalembert et Trouillot, « leur style [le style des écrivains de la génération de 1836] était plus personnel que celui de leurs aînés : ils étaient plus proches de la réalité du pays, même s'ils l'exprimaient sur un

mode intimiste; et surtout, l'idée, le souci d'une langue, disons plutôt d'un langage original, existe déjà chez eux¹».

La seconde moitié du 19^e siècle a vu l'apparition d'excellents textes de fiction publiés par des romanciers désignés dans l'histoire de la littérature comme des romanciers « nationaux », dont Frédéric Marcelin, Fernand Hibbert, Justin Lhérisson, Antoine Innocent; des poètes « patriotes » mais en même temps très « francophiles », comme Tertullien Guilbaud, Massillon Coicou; des essayistes de grand talent comme Anténor Firmin, auteur du livre célèbre *De l'égalité des races humaines* (1885), Demesvar Delorme, Louis-Joseph Janvier.

L'année 1915, qui a vu le débarquement des marines américains en Haïti et le début d'une longue occupation américaine (1915-1934), a constitué un « choc » pour un grand nombre d'Haïtiens qui furent humiliés par les Américains [2, 3, 4].

La grande personnalité haïtienne de l'époque fut sans aucun doute l'ethnologue et historien Jean Price-Mars (1876-1969), dont le maître livre, *Ainsi parla l'oncle* (1928) [5], représente un « ouvrage fondamental qui marque une date capitale dans l'histoire de la prise de conscience nationale du peuple haïtien² ». Price-Mars fustigea la tendance d'une partie des élites haïtiennes à considérer l'Afrique « comme la terre classique de la sauvagerie³ », accusa « les Haïtiens de “bovarysme collectif”, c'est-à-dire de vouloir s'imaginer autres qu'ils ne l'étaient, en se réclamant de la seule composante européenne de l'identité collective⁴ ».

L'histoire d'Haïti a inspiré un certain nombre d'écrivains haïtiens. C'est le cas de Jacques Stephen Alexis (1922-1961) dont le roman *Compère Général Soleil* (1955) [6] s'inspire en partie du fameux massacre des immigrants haïtiens établis sur la frontière haïtiano-dominicaine en 1937; de René Philoctète (1932-1995) avec son roman *Le Peuple des terres mêlées* (1989) [7], qui traite du même thème, ou d'Edwidge Danticat (1969-), dont le roman *The Farming of bones* (1998) [8] a été traduit en français sous le titre *La Récolte douce des larmes* (1999) et porte également sur le massacre des immigrants haïtiens en 1937.

Les thématiques développées à l'époque contemporaine dans les textes de fiction d'écrivains tels que Louis-Philippe Dalemberbert, Frankétienne, Émile Ollivier, Jean-Claude Charles, Yanick Lahens, Josaphat-Robert Large, Kettly Mars, Lyonel Trouillot, Évelyne Trouillot, Gary Victor, Marvin Victor, etc., sont diverses et se rapportent à l'exil, au déracinement, à la violence répressive du pouvoir local, à la corruption, à l'exclusion sociale, aux questionnements identitaires, à la mémoire, à la migration, au retour au pays natal...

3. LA LITTÉRATURE HAÏTIENNE D'EXPRESSION ANGLAISE

La littérature d'expression anglaise est moins connue que celle d'expression française particulièrement en Haïti parce qu'Haïti est traditionnellement représentée littérairement par la langue française (ou, plus récemment, par la langue créole). Toutefois, avec l'émergence et la consécration d'écrivains tels qu'Edwidge Danticat, Roxane Gay, Elsie Augustave, Katia D. Ulysse, c'est une littérature en pleine expansion. Il ne fait pas de doute que l'écrivain le plus représentatif de cette littérature est la romancière et essayiste Edwidge Danticat qui, née en Haïti, a émigré aux États-Unis à l'âge de 12 ans pour rejoindre ses parents. Sa première œuvre de fiction, *Breath, Eyes, Memory* (1995) [9], a été, dès sa parution, un énorme succès et a ouvert les yeux de l'establishment littéraire américain ainsi que du grand public américain sur l'expérience haïtienne aux États-Unis. Edwidge Danticat a publié, après le succès de *Breath, Eyes, Memory*, environ une quinzaine d'ouvrages qui comprennent des romans, des recueils de nouvelles, des essais, une autobiographie, ainsi que des œuvres pour la jeunesse.

De toute évidence, la littérature haïtienne d'expression anglaise a réussi en terre américaine. Le public américain ainsi que la critique littéraire américaine ont fait bon accueil à Danticat et à toutes ses publications. Roxane Gay, auteure d'un excellent premier roman intitulé *An Untamed State* (2014) [10] très remarqué par la critique américaine et d'un recueil d'essais intitulé *Bad Feminist* (2014) [11], fait remarquablement son chemin dans le monde littéraire américain.

La deuxième génération composée de fils et de filles d'immigrants a adopté à bras ouverts ces écrivaines en qui elle se reconnaît et qui parlent sa langue. Malgré l'utilisation de l'anglais, qui n'est pas la langue ordinairement en usage dans la littérature haïtienne, les thèmes développés dans les romans ou autres textes de fiction touchent de près la sensibilité ou l'expérience « haïtienne » de ceux qui vivent en Haïti : par exemple, le sujet du premier roman de Roxane Gay se rapporte au kidnapping en Haïti, mal qui affecte pratiquement tous les Haïtiens vivant au pays et par lequel tous les lecteurs de la diaspora se sentent concernés. L'histoire du massacre de 1937 de dizaines de milliers de travailleurs migrants haïtiens par l'armée dominicaine, telle qu'elle est rapportée par Danticat dans son roman *The Farming of bones* constitue un autre thème d'intérêt pour le lectorat d'Haïti et celui de la diaspora.

Parce qu'il existe en Haïti une longue tradition d'écriture en français, certains Haïtiens ont critiqué l'utilisation par Edwidge Danticat de l'anglais dans toutes ses productions littéraires, disant que cette langue diminue grandement ses chances d'être considérée comme un auteur « haïtien ». C'est ce que rapporte Munro (2007) [12]. Nous renvoyons à ce sujet ces commentaires de René Depestre tenus dans une entrevue accordée à Munro, qui traduit en anglais les propos de Depestre : « *It is the first time that a Haitian has written Haitian literary works in English... Thus Haitian literature has increased its scope: we have literature*

1. Dalemberbert, Louis Philippe, et Trouillot, Lyonel (2010). *Haïti. Une traversée littéraire*, Presses nationales d'Haïti, p. 14-15.

2. Cornevin, Robert (1973). « Présentation », dans Jean Price-Mars, *Ainsi parla l'oncle*, coll. Caraïbes, Ottawa, Leméac, p. 11-42.

3. Hoffmann, Léon-François (1995). *Littérature d'Haïti*, Vanves, EDICEF / AUPELF, p. 153.

4. *Ibid.*

in French, Creole, English too, and why not Spanish, as there are many Haitians living in hispanophone countries? What this means is that it is not absolutely essential that every culture corresponds with a precise language... all these divisions will fall apart^{5, 6}. (C'est Munro qui souligne.) »

4. LA LITTÉRATURE HAÏTIENNE D'EXPRESSION CRÉOLE

Le premier roman haïtien entièrement rédigé en créole, *Dezafi* (1975) [13] de Frankétienne, a ouvert la voie à une littérature haïtienne d'expression créole très prometteuse. On était alors en plein début de la « révolution créole ». Nous désignons par ce terme l'émergence de la langue créole, qui était confinée jusque-là dans l'oral et l'informel, surgissant dans les circuits plus prestigieux de l'écrit et du formel. Trois ans plus tard, le même Frankétienne récidiva avec une pièce de théâtre, *Pèlen tèt* (1978) [14], qui connut un succès peut-être jamais égalé dans l'histoire du théâtre haïtien. Cependant, malgré les avancées immenses accomplies dans le corps social par la langue créole, langue première (L1) des locuteurs haïtiens, et en tenant compte de ce qu'elle représente pour l'identité haïtienne, il y a lieu de se poser plusieurs questions sur l'avenir du créole dans l'univers littéraire haïtien. Le genre littéraire qui prédomine dans la littérature d'expression créole continue d'être la poésie, loin devant le roman, le récit ou l'essai. Or, ce sont ces genres qui consacrent l'entrée dans la modernité au sein de la littérature mondiale. Le genre romanesque en particulier est devenu peut-être le genre le plus influent de l'univers littéraire. Il existe un déséquilibre manifeste entre les productions poétiques créoles et les productions romanesques créoles. Dans une anthologie de la poésie créole de 1750 à 2011, le professeur de littérature haïtienne Christophe Philippe Charles (2011) a rassemblé 135 poètes créoles d'Haïti [15]. Cependant, Dalember et Trouillot (2010) rapportent qu'« en 2008, les éditions des Presses nationales d'Haïti, avec à leur tête le poète Edouard Willems, ont [ainsi] consacré une rentrée littéraire à des romans et des recueils de nouvelles uniquement en créole. Une dizaine d'ouvrages au total dont des romans de Louis-Philippe Dalember, Josaphat-Robert Large, Manno Èjèn, ont été publiés pour l'occasion⁷ ». On nous objectera peut-être que la recherche du professeur Charles s'étend sur plus de deux siècles et demi, tandis que les publications des Presses nationales d'Haïti portent sur la seule année 2008. Pourtant, le déséquilibre dont nous parlons saute aux yeux.

5. « C'est la première fois qu'un Haïtien / une Haïtienne écrit des œuvres littéraires en anglais... Ainsi la littérature haïtienne élargit son rayon d'action : nous avons une littérature en français, en créole, en anglais aussi, et pourquoi pas en espagnol, puisqu'il y a beaucoup d'Haïtiens qui vivent dans des pays hispanophones ? Je veux dire par là qu'il n'est pas absolument essentiel que chaque culture corresponde à une langue précise... toutes ces divisions s'effondreront. » [Traduction libre]

6. Munro, Martin (2007). *Exile and Post-1946 Haitian Literature*. Alexis, Depestre, Ollivier, Laferrière, Danticat, Liverpool University Press.

7. Dalember, Louis Philippe, et Trouillot, Lyonel (2010). *Haïti. Une traversée littéraire*, Presses nationales d'Haïti.

Comment faudrait-il expliquer cette absence d'un solide corpus de textes littéraires dans le roman ou l'essai ? Pourquoi aucun écrivain haïtien n'a-t-il écrit un autre *Dezafi*, texte tout à fait moderne s'il en est, dans la littérature haïtienne d'expression créole ? Question difficile à laquelle nous ne pouvons apporter ici que quelques pistes de recherche. Dans une entrevue accordée au quotidien *Le Nouvelliste* publié le 8 septembre 2014, l'écrivain Frankétienne déclarait ceci : « Quand on considère l'écriture créole, la dimension militante tend à dominer et à écarter les préoccupations esthétiques. C'est comme si l'écrivain qui produit en créole a l'autorité et le droit de dire n'importe quoi. C'est dangereux que la majorité ait tendance à insister sur la dimension idéologique, politique et militante⁸... »

Frankétienne touche du doigt ici une question fondamentale. Il se développe en effet depuis quelque temps chez certains écrivains haïtiens une tendance à privilégier la dimension militante de l'écriture créole aux dépens des préoccupations esthétiques. D'autre part, certains écrivains semblent rejeter délibérément l'écriture française au profit exclusif de l'écriture créole. Nous insistons ici sur le fait que nous n'avons nullement l'intention d'adresser un reproche aux écrivains haïtiens, mais cette insistance sur la dimension militante de l'écriture créole aux dépens des préoccupations esthétiques semble témoigner du fait que le conflit linguistique français-créole en Haïti, en tant que révélateur d'une certaine exacerbation des luttes sociales, paraît s'intensifier. Dans cette même entrevue accordée au quotidien *Le Nouvelliste*, Frankétienne dit : « J'ai entendu parler des gens – jeunes ou adultes – qui pensent qu'on ne devrait écrire qu'en créole. C'est comme si produire en français est une trahison⁹... »

D'autre part, dans une entrevue avec le poète et éditeur haïtien Rodney Saint-Éloi, publiée dans un numéro spécial de la revue *Notre Librairie, Littérature haïtienne de 1960 à nos jours*, le poète Georges Castera aborde la problématique de l'écriture créole dans ses rapports avec le français : « Dans la relation particulière créole-français qui existe en Haïti, un écrit antérieur en français hante le texte créole. Chez nous, la langue française est fondamentalement la langue de l'écrit. Les progrès du créole dans ce domaine sont lents. D'où la nécessité pour ceux qui écrivent en créole d'être vigilants face à la contamination de leurs écrits par l'autre langue. Mais l'étanchéité absolue correspond, pour sûr, à une vue de l'esprit¹⁰. »

Pour des raisons historiques et sociologiques, la perception du créole dans le corps social haïtien a longtemps été minorée. Mais, dans l'histoire des sociétés humaines, beaucoup de langues sont passées par ces processus et elles s'en sont sorties. Le français en est un exemple fort révélateur.

8. Fidèle, Martine (2014). *Frankétienne en fin de vie*. Le Nouvelliste, 9 septembre.

9. *Ibid.*

10. Saint-Éloi, Rodney (1998). « Écrire en créole » (entretien avec Georges Castera), *Notre Librairie, Littérature haïtienne de 1960 à nos jours*, n° 133, p. 96-100.

Dans le cadre du « marché linguistique » haïtien [16], on ne peut pas s’attendre à ce que, du jour au lendemain, l’inégalité sociolinguistique et institutionnelle entre le créole et le français disparaisse et soit remplacée par une égalité de fait. Nous avons préconisé dans le temps une politique linguistique assumée par l’État haïtien qui tienne compte des deux langues les plus parlées dans la société haïtienne, le créole et le français, et détermine les places qui leur sont assignées¹¹.

5. POUR UN CAPITAL LINGUISTIQUE CRÉOLE

La question fondamentale est donc celle-ci : comment mettre en œuvre un capital linguistique créole (variétés et formes linguistiques prestigieuses, pratiques formelles de langage, etc.) dans la société haïtienne afin qu’il puisse servir les unilingues créoles, leur permettre d’acquérir des profits linguistiques et favoriser un développement économique et scientifique pour le bien-être de l’ensemble de la population haïtienne ? On sait que les masses haïtiennes ont pendant longtemps été privées de la scolarité la plus élémentaire en raison des fortes inégalités sociales à l’œuvre dans le pays et qu’elles n’ont pu avoir accès au capital linguistique dans la langue dominante socialement, c’est-à-dire le français. On sait aussi que le créole, en tant que langue dominée socialement, peut représenter une forme de capital culturel et linguistique dans la mesure où il peut procurer des avantages aux locuteurs qui l’utilisent sur le marché linguistique. Un grand progrès commence à être accompli avec le projet *MIT-Haiti Initiative*, produit d’un accord signé entre le Massachusetts Institute of Technology (MIT), représenté par le linguiste haïtien Michel DeGraff, professeur au MIT, et le gouvernement haïtien en avril 2013, en vertu duquel des technologies numériques de haute qualité se servent du créole « as an indispensable *tool for active learning – active learning that is both constructive and interactive*^{12, 13} ».

Le projet *MIT-Haiti Initiative* est d’une importance capitale pour l’éducation en Haïti. En mettant à la disposition des enseignants et des apprenants de nouvelles ressources pédagogiques basées sur des technologies de pointe et disponibles en créole, langue première de tous les locuteurs haïtiens, ce nouveau projet va créer « *a new culture of deep learning in créole*^{14, 15} ».

Ce projet, même s’il réussit, aura besoin d’être renforcé pour que la culture « d’apprentissage maximal en créole » s’établisse complètement dans la société haïtienne et restructure le marché linguistique haïtien. Voici quelques stratégies dont il faudrait tenir compte :

- L’élaboration de grammaires scientifiques rédigées uniquement en créole ainsi que de dictionnaires de langue (unilingues). Ce sont deux tâches de longue haleine que l’Académie créole qui vient finalement d’être mise sur pied devrait embrasser d’urgence.
- La rédaction de tous les documents officiels, des communiqués d’État, des discours formels, en créole.
- La création de prix littéraires annuels importants récompensant des romans, essais, pièces de théâtre, recueils de poésie rédigés en créole.
- La création d’un quotidien ou d’un hebdomadaire entièrement rédigé en créole.
- L’utilisation quotidienne de la langue créole par les fonctionnaires publics travaillant dans les administrations publiques au cours de leurs contacts avec le grand public.

Il est important de préciser ici que nous ne plaçons pas pour l’élimination de la langue et de la culture françaises en Haïti. Qu’on le veuille ou non, cette langue a joué et joue encore un rôle dans l’histoire du pays. Il suffit de regarder les noms de la plupart de nos villes, de nos rues, de nos habitants, de considérer des éléments de notre géographie, entre autres, pour nous en rendre compte. Nous ne pouvons pas nier nos rapports historiques avec la France, car l’Histoire est têtue et nous ramènera toujours au point de départ. Ce pour quoi nous plaçons, c’est la reconnaissance et l’acceptation de la langue créole comme la première langue de tous les locuteurs nés et élevés en Haïti et l’accès à tous les droits et égards qui leur reviennent. À la différence du français ou de l’anglais qui sont cultivés, recherchés et surévalués dans la société haïtienne, la langue créole n’occupe pas la place à laquelle elle a droit. Il y a à cela bien sûr des raisons historiques. Quand Haïti est devenue indépendante en 1804, les néocoloniaux locaux se sont emparés de la langue française pour en faire l’un des marqueurs de la supériorité de leur classe sociale. Mais ce n’est pas la langue en elle-même qui véhicule cette supériorité. Tous les linguistes le savent : sur le plan strictement linguistique, c’est-à-dire phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique, aucune langue n’est supérieure à une autre. C’est l’usage que les locuteurs en font dans le fonctionnement politique, culturel et idéologique du corps social qui détermine sa « valeur ».

11. J’ai approfondi le concept de marché linguistique appliqué à la situation haïtienne dans mon article « Le « marché linguistique » haïtien : fonctionnement, idéologie, avenir » paru dans la revue électronique Potomitan <http://www.potomitan.info/ayiti/saint-fort/marche.php>

12. « comme un outil indispensable pour un apprentissage actif, qui soit à la fois constructif et interactif » [Traduction libre]

13. De Graff, Michel (2013). *MIT-Initiative Uses Haitian Creole to Make Learning Truly Active, Constructive, and Interactive*, <http://edutechdebate.org/cultural-heritage-and-role-of-education/mit-haiti-initiative-uses-haitian-creole-to-make-learning-truly-active-constructive-and-interactive/> (Consulté en septembre 2014).

14. « une nouvelle culture d’apprentissage maximal en créole » [Traduction libre]

15. De Graff, Michel (2013). *MIT-Initiative Uses Haitian Creole to Make Learning Truly Active, Constructive, and Interactive*, [http://](http://edutechdebate.org/cultural-heritage-and-role-of-education/mit-haiti-initiative-uses-haitian-creole-to-make-learning-truly-active-constructive-and-interactive/)

edutechdebate.org/cultural-heritage-and-role-of-education/mit-haiti-initiative-uses-haitian-creole-to-make-learning-truly-active-constructive-and-interactive/ (Consulté en septembre 2014).

6. CONCLUSION

Cet article révèle que, malgré la dispersion géographique et la diversité linguistique de ceux qui la font, la littérature haïtienne contemporaine véhicule des thématiques et des préoccupations qui sont aussi bien celles des membres de la diaspora que celles des gens qui sont restés au pays. L'usage de la langue anglaise chez les écrivains haïtiens de la deuxième génération résidant aux États-Unis, ou chez des Haïtiens d'origine vivant aux États-Unis et dont l'anglais est devenu la langue dominante, ne semble pas avoir constitué un obstacle à l'expression de leur « authenticité » ou de leur identité haïtienne. En fait, la langue anglaise semble avoir contribué à un enrichissement du bagage lexical des locuteurs haïtiens. Quant au français, sa longue présence dans le corps social haïtien semble en faire une des pièces maîtresses de l'échiquier politique, social, culturel et linguistique haïtien. Cependant, il devra tenir compte de la légitimité de la langue créole, dont les avancées sociales continuent de la propulser dans des champs qui lui étaient autrefois interdits. Il reste toutefois beaucoup à faire, d'abord de la part de l'État haïtien pour instituer une politique linguistique capable d'agir non seulement sur la structure de la langue créole, mais aussi sur son statut, et ensuite de la part des locuteurs haïtiens dans les pratiques orales et écrites de la langue. Toutefois, sur ce dernier point, peut-être est-ce beaucoup demander. ■

BIBLIOGRAPHIE

- 1 DALEMBERT, Louis Philippe, et TROUILLOT, Lyonel (2010). *Haïti. Une traversée littéraire*, Presses nationales d'Haïti, 172 p.
- 2 DUBOIS, Laurent (2012). *Haiti: The Aftershocks of History*, New York, Metropolitan Books, 434 p.
- 3 RENDA, Mary A. (2001). *Taking Haiti. Military Occupation & The Culture of US Imperialism 1915-1940*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 414 p.
- 4 SCHMIDT, Hans (1971). *The United States Occupation of Haiti*, New Brunswick, NJ, Rutgers University Press, 315 p.
- 5 PRICE-MARS, Jean (1928) [1973]. *Ainsi parla l'Oncle*, coll. Caraïbes, Ottawa, Leméac, 316 p.
- 6 ALEXIS, Jacques Stephen (1955). *Compère Général Soleil*, Paris, Gallimard, 350 p.
- 7 PHILOCTÈTE, René (1989). *Le Peuple des Terres mêlées*, coll. « Les Cahiers du Vendredi », Port-au-Prince, Deschamps, 149 p.
- 8 DANTICAT, Edwidge (1998). *The Farming of bones*, New York, Soho Press, 312 p.
- 9 DANTICAT, Edwidge (1995). *Breath, Eyes, Memory*, New York, Soho Press, 234 p.
- 10 GAY, Roxane (2014). *An Untamed State*, New York, Black Cat, 367 p.
- 11 GAY, Roxane (2014). *Bad Feminist*, New York, Black Cat.
- 12 MUNRO, Martin (2007). *Exile and Post-1946 Haitian Literature*. Alexis, Deprestre, Ollivier, Laferrrière, Danticat, Liverpool University Press, 310 p.
- 13 FRANKÉTIENNE (1975). *Dezafi*, Port-au-Prince, Éditions Fontamara, 312 p.
- 14 FRANKÉTIENNE (1978). *Pèlen Tèt*, Port-au-Prince.
- 15 CHARLES, Christophe Philippe (2001). *135 poètes créoles d'Haïti de 1750 à 2011*, Port-au-Prince, Éditions Choucounne, 394 p.
- 16 BOURDIEU, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 244 p.

Hugues Saint-Fort, linguiste de formation, détient un doctorat en linguistique de l'Université René Descartes, Paris V-Sorbonne. Il a enseigné à l'île Maurice, à Kingsborough Community College, à Queens College et à la City College of New York (CUNY). Ses principaux domaines de recherche portent sur les alternances codiques anglais-créole, les problèmes de lexicographie et de lexicologie créoles, la genèse des langues créoles, l'évolution de la littérature haïtienne dans la diaspora. Sa dernière publication remonte au printemps 2014 avec une contribution sur l'émergence de la langue créole à Saint-Domingue dans le livre *Dictionnaire historique de la Révolution haïtienne 1789-1804* publié chez CIDIHCA sous la direction de Claude Moïse. Hugo274@aol.com

